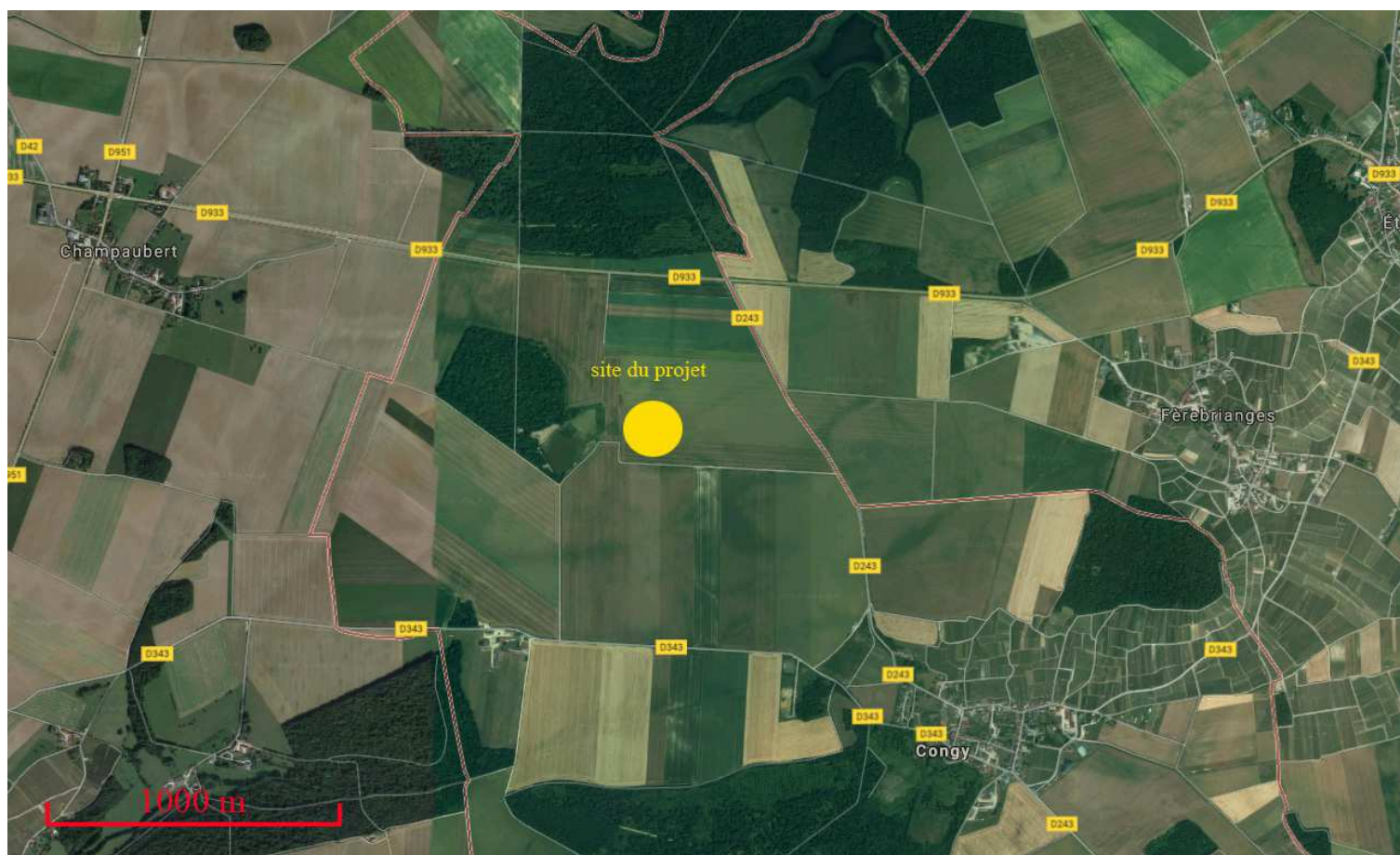


Le contexte :

La coopérative agricole ACOLYANCE implantée à Reims, rayonne sur un secteur géographique étendu à environ 150 km autour de la ville. Le secteur sud Marnais, offre un potentiel de récupération de déchets organiques important pour la coopérative qui a décidé en collaboration avec des agriculteurs locaux de construire une unité de production de méthane avec ces déchets.

La localisation :



Le terrain se situe sur le territoire de la commune de Congy, à égale distance des communes de Champaubert, Férébrianges et Congy (environ 1500 m). Le terrain est au fond d'un léger creux du relief naturel, sur le trajet d'un gazoduc existant.

**N. POITOUT ARCHITECTURE – 63 rue
Libergier – 51100 REIMS**

L'environnement du site :

A - plan de repérage des vues.



B – vues du site :

Vue 1 :



Vue 2 :

**N. POITOUT ARCHITECTURE – 63 rue
Libergier – 51100 REIMS**



Vue 3 :

**N. POITOUT ARCHITECTURE – 63 rue
Libergier – 51100 REIMS**



Vue 4 :

**N. POITOUT ARCHITECTURE – 63 rue
Libergier – 51100 REIMS**



Vue 5 :

**N. POITOUT ARCHITECTURE – 63 rue
Libergier – 51100 REIMS**



Les 5 vues du site permettent de se rendre compte de l'absence de construction à proximité du site. On distingue également les légers reliefs du terrain. Celui du projet est situé au bout du chemin figurant sur la vue 5, on fond de la cuvette naturelle du relief.

Le paysage est composé de champs cultivés, agrémentés de bosquets qui rompent la monotonie de l'horizon.

**N. POITOUT ARCHITECTURE – 63 rue
Libergier – 51100 REIMS**

Le projet :

Les constructions projetées décrites dans le dossier de plans sont implantées sur un morceau de forme rectangulaire de la parcelle ZE 11 de la commune de Congy.

Le site, optimisé au sens de l'emprise foncière, comporte des constructions de formes basiques qu'on peut résumer ainsi :

- 1- Les bassins : en creux par rapport au terrain naturel, ils sont invisibles depuis l'environnement proche ou lointain
- 2- Les zones de stockage matière : composées de murs de soutènement en béton brut lisse, les hauteurs des murs sont d'environ 5m hors sol.
- 3- Les bâtiments de travail : ce sont des constructions de type industriel qui seront bardées de métal laqué, et couvertes en bac acier monopente.
- 4- Les cuves : les parois sont soit en métal laqué soit en béton brut. A noter qu'une des cuves doit être couverte par une bâche PVC. Nous choisirons une teinte cohérente avec les tons de couverture/bardage.

Pour assurer une harmonie visuelle du site, nous limitons volontairement les types de forme (cylindres et parallélépipèdes) et les tons de finition. En effet, notre parti architectural vise à jouer à la fois sur le béton brut quand ceux-ci sont apparents, et sur un camaïeu de couleur gris-beige pour les bardages et couverture. Ainsi le site s'intègre discrètement dans son environnement.

Le projet de paysage :

Sur les 4 côtés de la parcelle, nous réaliserons des mouvements de terrains irréguliers, prenant la forme de petits monticules, sur des hauteurs de 0 à 5m, avec des bases courbes (circulaires, sinusoïdales et ovoïdes) que nous planterons d'arbres d'essences locales (hêtres, chênes, frênes).

A terme, en vue lointaine, le site paraîtra comme un « bosquet » supplémentaire dans le paysage.

L'intégration dans le site :

Sur la base d'une vue rapprochée de la vue 5, nous proposons une série de 3 photomontages, montrant dans l'ordre, l'état du site actuel, la construction et son impact « brut » et enfin le projet terminé avec ces aménagements paysagers.





**N. POITOUT ARCHITECTURE – 63 rue
Libergier – 51100 REIMS**



ANNEXE

**N. POITOUT ARCHITECTURE – 63 rue
Libergier – 51100 REIMS**

Pièces complétées

- Plan de masse :
 - Nous joignons un plan 008, intitulé « Plan d'ensemble complémentaire au PC 051 163 17 S0001 ». celui-ci est au 1/1000, car la parcelle ZE 11 fait plus de 1 km de long. Sur le dit plan, nous avons ajouté des côtes, le nord et des indications sur les niveaux. De même, nous avons tracé le raccordement sur la RD 243. Il est à noter que la voirie d'accès au projet est intégralement sur la parcelle ZE 11.

- Notice descriptive du projet :
 - Les accès au terrain se font via une voirie de desserte interne (intégralement sur la parcelle ZE 11), de 8 m de large, le long du chemin d'exploitation cadastré ZE 13. Sur la portion entre la RD et les locaux, il sera traité en voirie lourde avec un revêtement bitumineux. La longueur de voirie privée revêtue d'une structure de chaussée sera d'environ 700m.

 - Pour les raccordements aux réseaux publics :
 - ERDF : besoins sur site : 1600 KVA, via l'installation lors du projet d'un transformateur ad-hoc.
 - AEP : Une alimentation d'eau potable enterrée (PEHD PN16 diamètre 32 mm) sera mise en place depuis la limite de propriété (bordure de RD), longeant la bordure sud de la parcelle ZH 11 jusqu'au bâtiment préparation matière.
 - EP : un réseau interne à la parcelle collecte les eaux de pluies. Il est à noter que les eaux de voiries seront chargées d'impuretés (liées aux déchargements et déplacements de matières) lors des premières pluies. Afin de ne pas rejeter des eaux troubles à l'émissaire via le réseau EP, les premières eaux seront captées et envoyées dans les lagunes de stockage digestats liquide et/ou pour le process. Puis, après les premières pluies, les eaux seront envoyées au bassin orage avant rejet à l'extérieur du site. Elles passeront au préalable dans une noue végétalisée ou celles-ci seront partiellement décantées.

- EU : ce réseau ne concerne que les eaux usées du bâtiment accueil – locaux sociaux. En l’absence de réseau public de collecte, il est prévu une fosse toutes eaux et un lit d’épandage (dimensionnement en cours d’étude)
 - Télécom : le raccordement se fera depuis la RD, en enterré (tranchée commune avec l’AEP)
- Quantité de matière traitée en tonnes/jours :
- La quantité prévue à l’année est de 48000 tonnes, soit pour 254 jours travaillés, environ 190 tonnes/jour.
 - Circuit des matières :

Transport

Intrants	Origine	Tonnage annuel [T]	Densité	Volume annuel [m3]	Type de véhicule	volume utile transport [m3]	nombre de véhicule par an	Poids du chargement [T]
Goyard - Marcs de raisins épuisés	intransit	5 435	0,75	7 247	Camion benne	30 m ³	242	23
Acolyance - issues de céréales	intransit	3 044	0,30	10 145	Camion benne	60 m ³	169	18
Acolyance - issues de céréales humides	intransit	544	0,30	1 812	Camion benne	60 m ³	30	18
Acolyance - issues de colza	intransit	598	0,30	1 993	Camion benne	60 m ³	33	18
Acolyance - issues de maïs humides	intransit	163	0,30	544	Camion benne	60 m ³	9	18
SAB - paille céréales	intransit	7 321	0,14	52 292	Camion remorque	120 m ³	436	17
SAB - paille graminées portes graines	intransit	353	0,17	2 078	camion plateau	60 m ³	35	10
Résidus de triage de graminées	intransit	326	0,20	1 631	Camion benne	60 m ³	27	12
SAB - fumier	intransit	3 696	0,60	6 160	Camion benne	20 m ³	308	12
SAB - lisier	intransit	11 033	1,00	11 033	Tonne à lisier	20 m ³	552	20
Issues de Chanvre	intransit	1 304	0,30	4 348	Camion benne	60 m ³	72	18
Goyard - Vinasse détartrées	intransit	8 153	1,00	8 153	Camion citerne	20 m ³	408	20
Pulpe de pomme de terre surpressé	intransit	4 348	0,75	5 797	Camion benne	30 m ³	193	23
Graisse végétale	intransit	1 631	0,95	1 716	Camion benne	20 m ³	86	19
Sortants								
digestat liquide	digestat	19 710	1,00	19 710	Tonne à lisier	20 m ³	986	20
digestat solide	digestat	20 557	0,70	29 367	benne	30 m ³	979	21

Nombre de jours ouvrés par an (moyenne) 254
 Nombre de véhicule journalier moyen 18,0

- Le tableau ci-dessous décrit la quantité de véhicules pour les entrées et les sorties du site.

- Les voiries empruntées sont :
 - la RD 243, entre l'accès au site et la RD 933.
 - La RD 933, vers l'est pour 50 % et vers l'ouest pour 50%

Fait à Reims, le 28/01/19.

L'architecte :

le maître d'ouvrage :

N. POITOUT ARCHITECTURE
63 rue Libergier – 51100 REIMS
☎ 03 26 09 43 71 ☎ 03 26 36 26 21
Siret : 513 110 403 00021
APE 7111Z – RCS Reims
N° Ordre des Architectes : S13463

**N. POITOUT ARCHITECTURE – 63 rue
Libergier – 51100 REIMS**